

● Droit rural et diversification agricole

Durée 2 jours +
2h à distance



DATES 20, 21 Novembre
2023 en PACA

Intervenant

Amel Bounaceur, juriste en droit rural, auteur du livre «Diversification Agricole : guide juridique pour les porteurs de projets»

Objectifs

- **Comprendre** la diversification d'activités en tant qu'agriculteur.
- **Connaître** les caractéristiques des activités de diversification (accueil, agritourisme)
- **Acquérir** des notions de droit rural général.
- **Mieux comprendre** le cadre juridique de la diversification agricole.
- **Se repérer** dans la complexité liée au statut "éclaté" de l'agriculteur diversifié
- **Mieux définir** son projet de diversification.

Pour plus d'info et **inscriptions** contacter directement le
GR CIVAM PACA : Marion GENTY, marion.genty@civampaca.org



F8

De plus en plus d'agriculteurs développent des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire mais prennent appui sur l'exploitation (accueil pédagogique ou social, vente de proximité, hébergement à la ferme, petite restauration, événements culturels). Or ces projets diversifiés, parfois à la jonction entre plusieurs droits, peinent à trouver leurs cadre.

Programme

Partie à distance : Définition de votre projet et son cadre ; évaluation de vos connaissances en droit rural, appréhension d'une diversification d'activités sur votre ferme, échange personnalisé avec une avocate spécialiste du droit rural.

Jour 1

- Introduction aux composantes du droit rural.
- Délimitation juridique et sociale des activités agricoles.
- Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau

juridique et social (civil).

- Mise en pratique.
- Récapitulatif des points de vigilance.

Jour 2

- Délimitation fiscale des activités agricoles.
- Fiscalité de la diversification agricole
- Différence entre pluriactivité et diversification.
- Les incidences fiscales de la diversification agricole.
- Mise en pratique.